

3.10/23



Conseil de ville Delémont
Groupe CS·POP et Vert·es

Interpellation

Vers une Vieille Ville piétonne à Delémont ?

Le réaménagement de la Place Roland-Béguelin s'inscrit dans le cadre de la réalisation des mesures du projet d'agglomération (PA1) et des actions du volet « Vieille Ville Plus » du projet « Centre-ville Plus » lancé en 2019 par la Ville de Delémont. Ces actions visent notamment à valoriser les espaces publics en Vieille Ville et à mettre en place une zone de rencontre sur l'ensemble du périmètre du centre historique.

Dans ce contexte se pose la réhabilitation de tout le périmètre de la Vieille Ville et de sa réappropriation par l'ensemble de ses acteurs et actrices, qu'ils soient habitant.es, commerçant.es, restaurateur.trices, client.es ou touristes.

En 2021, six villes romandes (Bulle, Carouge, Fribourg, Lancy, Vevey et Yverdon-les-Bains) ont participé à une enquête portant sur le « Commerce, accessibilité et espace public ». Organisée par l'association Mobilité piétonne Suisse (mobilitépiétonne.ch) et la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), l'enquête s'interroge notamment sur la provenance des personnes fréquentant les rues et les commerces de centres-villes, et sur les moyens de transport qu'elles utilisent. L'enquête s'est intéressée aux petits commerces, confrontés à des défis plus élevés que les grandes surfaces. Une rue commerçante a été retenue dans chaque ville en fonction d'enjeux locaux. Il en ressort que les commerces surestiment presque systématiquement l'importance de leur clientèle venue en voiture. Corollaire : presque partout, les client.es se déplaçant à pied sont sous-estimé.es. Les auteur.es de l'étude ont également constaté que les piétons étaient plus rentables que les automobilistes, d'une part parce que les premiers viennent plus souvent et d'autre part parce que le volume d'achats transporté n'est pas plus important chez les seconds, contrairement à la perception des commerces.

Il faut évidemment transposer le résultat de cette étude à la réalité delémontaine et jurassienne. Toutefois, le contexte et la temporalité semblent idéaux pour envisager la concrétisation d'une Vieille Ville piétonne « intra-muros » à Delémont. Les atouts en faveur d'un tel projet sont à notre sens indéniables quant à l'attractivité de notre Vieille Ville.

Comment se positionne le Conseil communal par rapport au projet de rendre la Vieille Ville piétonne ?

Le cas échéant, comment le Conseil communal envisage-t-il le processus à entreprendre pour la concrétisation à moyen terme de ce projet, en visant un consensus constructif et participatif au niveau de l'ensemble des acteur.trices de la Vieille Ville ?

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.

Delémont, le 26 juin 2023

Groupe CS·POP et Vert·es
Céline Robert-Charrue Linder